

Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT
03 88 99 31 62

Durée

1 jour
7 heures

Public

Toutes celles et ceux qui répondent d'ores et déjà à des marchés publics ou qui souhaitent se lancer.

Prérequis

Connaissance de base informatique (internet, mails...) et en marchés publics

Effectif

Minimum 6 stagiaires
Maximum 12 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Supports PPT de cours vidéoprojeté
exemples en direct de remplissage de documents officiels, publics et privés, de co-traitance et de sous-traitance, puis utilisation dans le suivi des marchés gagnés
Méthode théorie-pratique : exercices écrits, mise en situation, cas pratiques, théorie

Formateur

Formateur expérimenté en marchés publics

Suivi et évaluation

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et une attestation de formation sera remise.

Informations complémentaires

Accessibilité de la formation

Afin de garantir un accueil attentif aux personnes en situation de handicap, en difficultés d'accessibilité ou nécessitant tout accompagnement spécifique, nous vous invitons à nous contacter au préalable afin d'étudier votre situation.

Objectifs de la formation

Les objectifs de cette formation très opérationnelle sont d'expliquer les offres groupées/sous-traitées, leurs différentes formes, leurs avantages et inconvénients... et les règles qui les régissent une fois les marchés gagnés

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en capacité de :

- Maîtriser les principes de la Co-traitance, de la Sous-traitance, à jour des nouvelles réglementations
- Être capable de gérer les pièges potentiels des deux possibilités.

Contenu

1. Rappel sur les Marchés publics
 - Le Nouveau Code de la Commande Publique
 - Comment préparer sa réponse en co-traitance ou sous-traitance
2. Décrypter les documents administratifs concernant ces deux formes de réponse
 - Groupement conjoint ou solidaire
 - Le mandataire
 - La sous-traitance, déclarée dès le départ ou pas...
3. Co-traitance et Sous-traitance
 - Encadrement législatif
 - Les obligations
 - Déclarations et acceptations
 - Ce qui change depuis 2018
4. Se décider et Répondre
 - Les documents à échanger et à signer
 - Envoi de l'offre en Dématérialisation
 - Les relations vis-à-vis de l'entité publique
5. Déroulement d'un marché gagné
 - Obligations et responsabilités
 - Facturation électronique et règlements
 - En cas de problèmes...
 - Aller plus loin...

